



Heritage de la maison de famille

Par **horion**, le **30/04/2013** à **06:14**

bonjourrrrn Mon frère marie sans enfant est décède. Ils habitaient avec son épouse la maison de mes parents décèdes eux aussi. Lors du décès de mon frère elle a hérite de la maison. Mais a telle le droit de conserver tout le mobilier acheté par mes parents, alors quelle ne faisait pas partie de la famille.rnrn Par avance merci.cordialement.

Par **amajuris**, le **30/04/2013** à **10:02**

bjr, rnc'est votre frère qui a hérité de la maison et non son épouse.rnensuite pour répondre à votre question, il faut savoir si les meubles de la maison faisait partie de la part d'héritage reçue par votre frère.rncdt

Par **hec**, le **04/09/2013** à **15:39**

bjr,rnnous avons hérité d'une maison qui est mise en location . le gestionnaire a reçu un cheque d'un locataire et est allé touché le cheque. le montant touché n'a jamais été partagé.comment faire connaissant le numero du cheque pour toucher la banque et avoir des renseignement.